



Déclaration CGT
Rassemblement CGT le 9 décembre 2017
pour exiger le maintien du centre 15 au CH de l'agglomération de Nevers

Vous êtes plus de 22 000 à avoir signé la pétition pour exiger le maintien du centre 15 au CH de l'agglomération de Nevers. Nous sommes aussi très nombreux ce matin, représentant de la population : usagers, professionnels de la santé, Elus. Bravo et merci à tous.

Nous sommes bien déterminés à ne rien lâcher tout comme vous ! Dans le département, un soutien d'une telle ampleur de la part de la population au travers d'une pétition montre bien tout la volonté que vous avez, que nous avons tous. Nous sommes attachés à ce service public de proximité qu'est le « SAMU-centre 15 » basé dans la Nièvre. Les décideurs doivent nous entendre !

Depuis plusieurs années, la santé publique est attaquée du fait des décisions prises par les gouvernements successifs. Aujourd'hui, le gouvernement en place ne déroge pas à la règle. Des décisions purement comptables qui ne prennent nullement en compte les besoins des usagers et des professionnels de santé. Mais la santé n'est pas une marchandise !

En effet, ce nouveau gouvernement reste sur la même ligne de démantèlement de l'hôpital public. Il va même encore plus loin en faisant voter par les députés de la majorité, dont les deux députés Nivernais, une loi de financement de la sécurité sociale au rabais. Effectivement, cette loi est très en dessous des moyens nécessaires pour que la population puisse bien se soigner et que les professionnels hospitaliers puissent bien travailler.

Nationalement ce sont 16 000 fermetures de lits et 22 000 nouvelles suppressions de postes. Fermetures de services, restructurations et réorganisations sont à prévoir, voire pour certaines déjà en cours. De plus la mise en place du Groupement Hospitalier de Territoire accélère encore la réduction de l'offre publique de soins de proximité et des emplois.

Le Plan Régional de Santé 2018-2022, actuellement en discussion, entérine ces réductions de dotation pour la santé. Dans notre département, ce Plan prévoit notamment la fermeture du SAMU-Centre 15 avec une délocalisation des appels sur Dijon.

Il prévoit également la fermeture des urgences la nuit à Decize et Clamecy, de deux services de soins de longue Durée, d'unités de médecine comme à Lormes, mais aussi de réduction de moyens pour la psychiatrie publique de secteur.

Voilà concrètement les conséquences des 4,2 milliards de réductions budgétaires imposées par la loi de finance de la sécurité sociale 2018 dont 1,6 milliards pour l'hôpital public. Cela vient s'ajouter aux 10 milliards des 3 années précédentes.

Dans le projet de mise en œuvre de l'Agence Régionale de Santé, avec la complicité de certains élus politiques, les « SAMU-centre 15 » du 58, du 89 et du 52 seraient regroupés sur Dijon (le 71 en 2022). Soit un total de près de 700 000 appels à gérer et orienter dès 2018 dans des territoires éloignés à plus de 200 Km.

Revendiquer la centralisation régionale des « centre 15 » sur Nevers, c'est être d'accord avec ce que propose l'ARS. C'est une aberration et nous le refusons.

Notons qu'au passage 10 postes de permanenciers seraient supprimés, à terme, sur le Centre Hospitalier de Nevers. Aujourd'hui 9 postes sont pourvus dont 3 sont sous contrats. Nous apportons notre soutien total aux Permanenciers du SAMU 58 qui sont en grève administrative depuis le 30 octobre. Nous soutenons également les professionnels qui luttent à Auxerre contre la fermeture de leur Centre 15 et la suppression de leur hélicoptère sanitaire.

Fermer le « Centre 15 » c'est également accentuer le manque de médecins déjà criant dans nos hôpitaux, avec la possibilité d'en voir partir d'autres. Le projet de l'ARS et du Ministère va donc majorer la désertification médicale et nuire à l'attractivité de notre territoire.

On est loin des discours annonçant une volonté de sortir notre département de la spirale négative dans laquelle les conséquences des choix nationaux l'enfoncent. Plus on concentre et on éloigne les centres de régulation, plus on supprime des moyens, plus on augmente la perte de chance pour les victimes, les malades. Surtout dans les territoires ruraux comme la Nièvre, particulièrement touchés par la désertification médicale et la casse des services publics de proximité.

Pour la CGT, il est donc urgent

- d'avoir et de maintenir un centre 15 pour chaque département de la région Bourgogne,
- d'embaucher sous statut les 3 permanenciers contractuels du SAMU 58
- de recruter un 10ème permanencier,
- de recruter des médecins urgentistes pour combler les postes vacants au SAMU et aux Urgences,
- d'avoir une coordination renforcée entre le 15 et le 18 pour avoir un maillage des secours à l'échelon départemental,
- de se doter d'un hélicoptère SAMU pour la Nièvre, et non pas de la Sécurité Civile comme annoncé car ses missions premières ne sont pas l'aide médicale d'urgence d'où une perte de chance,
- de pleinement faire fonctionner un centre d'enseignements des soins d'urgence afin de porter des projets de formations et de prévention utiles à la population nivernaise.

Voilà des propositions concrètes que la CGT portera à l'issue de la manifestation lors de la rencontre avec l'ARS à qui nous remettrons les pétitions. Notre département doit devenir un territoire porteur de développement et de progrès social, où l'accès aux soins de qualité sera garanti pour tous.

Merci à tous.